

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00026

Numéro SIREN : 434 132 155

Nom ou dénomination : ELOQUANT

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/015676

I. BILAN AU 31/12/2022

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	152 636	146 302	6 334	8 715
Fonds commercial	2 029 351	1 502 162	527 189	702 919
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 322 350	2 015 895	306 455	230 189
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	25 000		25 000	25 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 123		5 123	4 998
ACTIF IMMOBILISE	4 534 461	3 664 359	870 102	971 820
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 381 179	181 670	4 199 509	3 715 955
Autres créances	744 317		744 317	542 345
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	8 122 831		8 122 831	8 333 222
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	235 864		235 864	174 078
ACTIF CIRCULANT	13 484 191	181 670	13 302 521	12 765 600
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	18 018 652	3 846 029	14 172 623	13 737 421

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 46 212)	46 212	46 212
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 251 844	1 251 844
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 702	4 702
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	65 610	65 610
Report à nouveau	6 738 549	5 509 715
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 212 212	1 878 833
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	9 319 127	8 756 916
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		62 500
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	16 300	17 300
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 403 581	1 566 723
Dettes fiscales et sociales	2 502 477	2 517 996
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 422	6 525
Autres dettes	1 094	160 855
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	918 621	648 606
DETTES	4 853 496	4 980 505
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 172 623	13 737 421

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

Rubriques	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	5 052		5 052	24 012
Production vendue de services	15 491 431	381 273	15 872 704	16 864 490
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	15 496 483	381 273	15 877 756	16 888 502
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			159 202	88 302
Autres produits			29 129	20
PRODUITS D'EXPLOITATION			16 066 087	16 976 824
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 436 296	7 070 443
Impôts, taxes et versements assimilés			271 580	250 720
Salaires et traitements			5 758 575	5 058 441
Charges sociales			2 453 582	2 248 366
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			333 751	383 907
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				106 406
Dotations aux provisions				
Autres charges			5 568	304
CHARGES D'EXPLOITATION			15 259 351	15 118 588
RESULTAT D'EXPLOITATION			806 736	1 858 236
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			614	1 192
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			614	1 192
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			614	1 192
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			807 350	1 859 428
PRODUITS EXCEPTIONNELS			236	813
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				855
Produits exceptionnels sur opérations en capital			236	-42
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 576	1 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			59	313
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 517	687
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-2 340	-187
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			84 859	271 128
Impôts sur les bénéfices			-492 060	-290 720
TOTAL DES PRODUITS			16 066 937	16 978 829
TOTAL DES CHARGES			14 854 725	15 099 996
BENEFICE OU PERTE			1 212 212	1 878 833

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 soit une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels
Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

Le total du bilan de l'exercice est de 14 172 622 €

Le total du chiffre d'affaires est de 15 877 756 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 212 212 €

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

La société rencontre en 2022 et pour la première année depuis 2013 une diminution de son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, en raison d'une diminution d'une certaine typologie d'activité variable de ses clients qui était anormalement élevée pendant les deux années 2020 et 2021 marquées par la pandémie de Covid-19 et de nombreuses périodes de confinements. Néanmoins, le chiffre d'affaires fixe réalisé auprès des clients et vendu sous la forme d'abonnements a continuellement augmenté au cours de cette année, preuve que le modèle économique de la société évolue dans le bon sens en pérennisant les revenus et que les fondamentaux sont solides. Cette situation s'est par ailleurs stabilisée en 2023 pour la société qui voit son chiffre d'affaires globalement repartir en croissance et qui a lancé une politique de limitation des dépenses pour maintenir son niveau de rentabilité.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.



3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec la sincérité, dans le respect de principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence de méthode comptable d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

3.2. Changement de méthode comptable

En accord avec les nouveaux règlements ANC 2015-06 applicables à compter du 1^{er} janvier 2016, les immobilisations incorporelles présentes en compte « fonds commercial » sont amorties sur 10 ans en linéaire.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.3. Mode et méthode d'évaluation

3.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Concession, logiciel, brevets	1 à 5 ans	3 à 5 ans
Fonds commercial	10 ans	10 ans
Install. Techniques, mat et outil indust	3 à 5 ans	5 à 10 ans
Install. générales agencts, aménagts	5 à 10 ans	10 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans	3 à 10 ans
Mobilier	4 à 10 ans	5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée pour les biens non décomposables à l'origine.

La société a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indice montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

3.3.2. Créances, dettes et liquidités

Les créances, les dettes et les liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

3.3.3. Opération en devises

Néant

3.3.4. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

3.3.5. Frais de développement

La société a opté pour la comptabilisation en charges d'exploitation des coûts de développement.

3.3.6. Compte Personnel de Formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée de 6 ans. Par la loi du 05/03/2014 le D.I.F (Droit Individuel à la Formation) est remplacé par le C.P.F (Compte Personnel de Formation) à compter du 01/01/2015.



4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 181 987				2 181 987
Total 1 Incorporelles	2 181 987	0	0	0	2 181 987
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	299 781	6 190			305 971
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 809 113	228 235		20 969	2 016 379
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	2 108 894	234 425	0	20 969	2 322 350
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	4 290 881	234 425	0	20 969	4 504 337

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	1 054 378	175 730		1 230 108
Autres immobilisations incorporelles	143 921	2 381		146 302
Total 1	1 198 299	178 111	0	1 376 410
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	209 273	28 928		238 202
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 669 432	126 713	18 451	1 777 693
Emballages récupérables et divers				
Total 2	1 878 705	155 641	18 451	2 015 895
TOTAL	3 077 004	333 752	18 451	3 392 305

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des provisions.

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2022	Provision	Valeur Nette au 31/12/2022
Autres participations	25 000			25 000		25 000
Prêts et autres immobilisations financières	4 998	125		5 123		5 123
TOTAL	29 998	125	0	30 123	0	30 123

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 5 366 484 € en valeur brute au 31/12/2022 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	5 123	0	5 123
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 123		5 123
ACTIF CIRCULANT :	5 361 360	5 055 910	305 450
Clients	4 075 729	4 075 729	
Clients douteux	305 450		305 450
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	219 021	219 021	
Groupe et associés	492 183	492 183	
Débiteurs divers	33 113	33 113	
Charges constatées d'avance	235 864	235 864	
TOTAL	5 366 483	5 055 910	310 573

4.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	4 381 179	181 670	4 199 509	3 715 955
Autres créances	744 317		744 317	542 345
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	5 125 496	181 670	4 943 826	4 258 299

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros			2022	2021
Clients Groupe				
Autres Groupe		492 060		294 046
Partenaires Groupe		0		0
TOTAL		492 060		294 046

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.2.

4.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros			Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Rabais, remises, Ristournes à obtenir			58	58
Clients – Factures à établir				
CVAE		2 037		10 328
TOTAL		2 095		10 386

4.6. Comptes de régularisation

4.6.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 235 864 €.

Chiffres exprimés en euros			Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Charges d'exploitation		235 863		174 078
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
TOTAL		235 863		174 078

4.6.2. Ecart de conversion

Néant.

4.7. Créances sur les entreprises liées

Les créances relatives aux entreprises liées sont renseignées au paragraphe 4.4

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Mouvements des titres	Nombre	Val.Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	148 740	0,31	46 211,50
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
TOTAL	148 740	0,31	46 211,50

Affectation des résultats de l'exercice 2021 :

Les comptes de l'exercice 2021 ont fait apparaître un résultat de 1 878 833 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté en totalité en report à nouveau. L'AGO a décidé de distribuer 650 000 euros de dividendes par prélèvement sur le report à nouveau.

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	8 756 916	
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	8 756 916	
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	650 000	1 878 833
Résultat de l'exercice	1 878 833	1 212 211
	SOLDE	562 211
Situation à la clôture de l'exercice	Solde	
Capitaux propres avant répartition	9 319 127	

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions sur immos incorporelles	272 055			272 055
TOTAL	272 055	0	0	272 055

5.2.2. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Poste : Clients douteux	260 200		78 529	181 670
Poste : Autres créances				
TOTAL	260 200	0	78 529	181 670

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	16 300	16 300		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 403 581	1 403 581		
Personnel et comptes rattachés	845 757	845 757		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	661 808	661 808		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	960 707	960 707		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	34 205	34 205		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 422	11 422		
Groupe et associés	87	87		
Autres dettes	1 007	1 007		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	918 621	918 621		
TOTAL	4 853 495	4 856 495	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 500			

5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fournisseurs Groupe		
Fournisseurs Hors Groupe	943 119	1 110 457
FNP Groupe		
FNP Hors Groupe	460 461	456 266
Valeurs nettes comptables	1 403 580	1 566 723

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	460 461	456 266
Dettes fiscales et sociales	1 130 030	979 635
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	1 007	1 017
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	918 621	648 606
DETTES	2 510 119	2 085 524

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits d'exploitation	918 621	648 606
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	918 621	648 606

5.6.2. Ecart de conversion

Néant.

5.7. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées sont présentés au paragraphe 5.4.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2022		Exercice 2021	
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	5 052		5 052	24 012
Production vendue de services	15 491 431	381 273	15 872 704	16 864 490
Chiffre d'affaires	15 496 483	381 273	15 877 756	16 888 502
%	97,60 %	2,40 %	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	188 331	88 322
TOTAL	188 331	88 322

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

La rémunération du CAC s'est élevée à 13 176 € HT au titre de 2022.

6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 614 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS FINANCIERS	614	1 192
Autres intérêts et produits assimilés	614	1 192
CHARGES FINANCIERES		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	614	1 192

Dont produits et charges financières avec les entreprises liées :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits financiers	614	1 192
Charges financières		
	614	1 192

6.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -178 070 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	236	813
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		855
Produits exceptionnels sur opérations en capital	236	-42
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	178 306	176 730
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59	313
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 517	687
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	175 730	175 730
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-178 070	-175 917

6.6. Impôt sur les bénéfices

La société ELOQUANT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ELODEV .

6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	720	293	1 012			-492	1 212

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2022, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2022	Effectif
Cadres	102
Agents de maîtrise, techniciens et employés	10
Ouvriers	
TOTAL	112

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS ELODEV 5 ALLEE DE PALESTINE 38610 GIERES - FRANCE.

7.3. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.4. Engagements financiers

7.4.1. Engagements donnés

Néant.

7.4.2. Engagements reçus

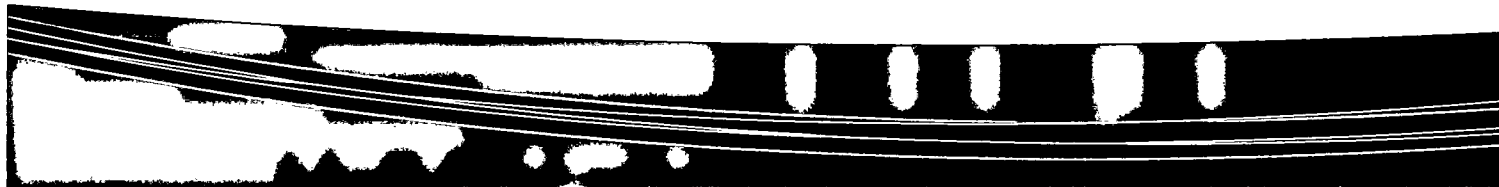
Néant.

7.5. Engagements sur le personnel

7.5.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite.

Compte tenu du turn over, du nombre de salariés et de l'âge effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.

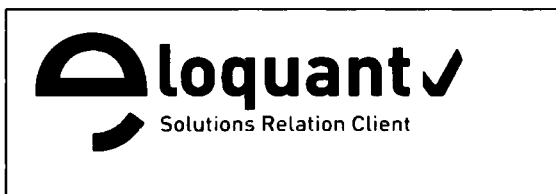


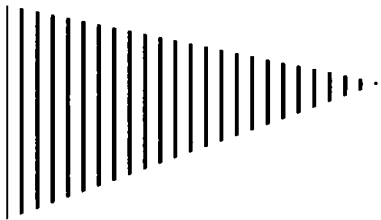
7.5.2. Participation des salariés

En 2022, la société ELOQUANT a versé la participation 2021 pour un montant de 99 170,48 € sur le compte CIC Epargne salariale, ainsi que 91 239,25 € en versement direct aux collaborateurs qui l'avaient choisi.


CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL







Eloquent

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Eloquent

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Eloquent,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eloquent relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JCP', written over a horizontal line.

Jean-Christophe Pernet



2022

COMPTES ANNUELS
SASU ELOQUANT
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

ELOQUANT

Société par actions simplifiée au capital de 46 210,48 euros
Siège social : 5 allée de Palestine, Zone de Mayencin II - 38610 GIERES
434 132 155 RCS GRENOBLE
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

Le 30 juin 2023, à 10h, par visioconférence,

La société ELODEV, société par actions simplifiée au capital de 15 625 000 euros, dont le siège social se situe 5 allée de Palestine Zone de Mayencin II 38610 Gières et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 848 220 976, en sa qualité d'associé unique (l' « Associé Unique ») et représentée par le société NEOCONTACT (791 826 613 RCS Paris), son président, elle-même représentée par Monsieur Laurent Duc en qualité de gérant,(le « Président ») déclare :

- Que le Commissaire aux comptes titulaire de la Société, la société ERNST & YOUNG AUDIT, régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- Que les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion du Président sur l'exercice écoulé ont été établis par le Président, et adressés à l'Associé Unique conformément à la législation en vigueur.

L'inventaire a quant lui été tenu à la disposition de l'Associé Unique au siège social de la Société, dans les délais impartis.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique :

- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- le texte des projets de résolutions

I. Le Président déclare user des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et les statuts de la Société en vue de prendre les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- affectation des résultats de cet exercice,
- distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- point sur les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices,
- pouvoirs en vue des formalités.

II. Prend les décisions suivantes :

L.D.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 1 212 211 euros. L'Associé Unique approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* et *quinquies* du code général des impôts, l'Associé Unique constate et prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas état de dépenses et charges visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit code.

L'Associé Unique donne, en conséquence, *quitus* au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et après avoir constaté que les comptes annuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldent par un bénéfice de 1 212 211 euros, décide, sur proposition du Président, de la façon suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice	1 212 211 euros
Affectation à la réserve légale	0 euro
Affectation au report à nouveau	1 212 211 euros

Le compte « Report à nouveau » est ainsi porté à 7 950 959 euros.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

(Distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Associé Unique décide de distribuer un dividende d'un montant de 650 000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le solde du compte « Report à nouveau » est ainsi porté à 7 300 759 €.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

L.D.

QUATRIEME DECISION

(Distribution de dividendes)

Conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du code général des impôts, l'Associé Unique rappelle que trois distributions de dividendes ont été réalisées au titre des trois exercices sociaux précédents. Une première distribution de dividendes a été réalisée le 6 octobre 2020 pour un montant de 650 000 €. Une deuxième distribution de dividendes a été réalisée le 6 octobre 2021 pour un montant de 650 000 €. Et enfin une troisième distribution de dividendes a été réalisée le 3 octobre 2022 pour un montant de 650 000 €.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Laurent DUC

✓ Certified by  yousign



A handwritten signature in black ink, appearing to be "L.D.", written over the stamp.

Société ELODEV

Représentée par NEOCONTACT – Représentée par M. Laurent Duc

L.D.

ELOQUANT

Société par actions simplifiée au capital de 46 210,48 euros
Siège social : 5 allée de Palestine, Zone de Mayencin II - 38610 GIERES
434 132 155 RCS GRENOBLE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Monsieur l'Associé,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de vous rendre compte de l'activité de la société Eloquant (ci-après dénommée la « Société ») pendant ledit exercice.

Conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Société, les convocations vous ont été adressées dans les formes et délais statutaires et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

1.1. Présentation de l'activité de la Société

La Société a pour activité principale toute opération se rapportant à :

- i. la fourniture et la prestation de services en matière de téléphonie informatique,
- ii. la vente de produits et de prestations nécessaires à l'exercice de cette activité, ainsi que la mise au point et la commercialisation de logiciels s'y rapportant, et
- iii. le développement et la vente de prestations dans le domaine de l'information et de la télécommunication.

Dans ce cadre, la Société développe et commercialise des solutions télécoms hébergées spécialisées pour la relation client et fournit des solutions de Centres de Contacts, de Serveurs Vocaux et d'Enquêtes de satisfaction.

Notre activité a ainsi pu croître au cours de l'exercice écoulé grâce, notamment, à la politique volontariste de nos organes de direction et aux efforts des équipes opérationnelles de la Société qui ont conduit à maintenir un niveau de qualité de service élevé permettant ainsi de pérenniser la satisfaction de nos partenaires tout en visant de nouveaux prospects afin d'augmenter notre base de clients.

1.2. Évènements importants survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

- Au titre des dépenses de recherche et de développement engagées sur l'exercice 2022, la société a déclaré un crédit d'impôt recherche d'un montant de 745 262 euros.

- Le monde a été frappé par la crise sanitaire du Covid-19 qui a eu un fort impact économique en 2020 et 2021.
- Néanmoins, la compensation des confinements de la première partie de l'année 2020 constatée au deuxième semestre 2020 s'est poursuivie en 2021 et Eloquant a tout de même affiché une croissance de 3% de son chiffre d'affaires en 2021 en raison d'une augmentation conjoncturelle de l'activité variable de ses clients, activité qui s'est normalisée en 2022 avec par ailleurs un basculement de certains clients d'un modèle fixe + variable à un modèle 100% fixe. Pour ces raisons le chiffre d'affaires d'Eloquant est en baisse en 2022.

1.3. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice écoulé et la date à laquelle le rapport a été établi

Néant.

1.4. Informations sociales

L'effectif salarié à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 102 personnes contre 110 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

1.5. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

La société Eloquant propose à ses clients, essentiellement grands comptes, une plateforme informatique et télécom permettant à leurs services d'échanger avec leurs clients et prospects. La société développe et commercialise une solution d'enquêtes en ligne multicanal qui permet à ses clients grands comptes de concevoir et piloter ses propres enquêtes, afin d'approfondir la connaissance de ses clients. En complément, la société développe et commercialise des solutions informatiques dans le domaine de la sémantique (langage naturel, l'intelligence artificielle etc.).

Forte de ses composantes technologiques et de son portefeuille client existant, Eloquant devrait continuer à développer son volume de ventes, notamment avec des perspectives à l'international. L'effort sera maintenu par le pôle R&D pour développer les ventes multi-produits (Ecoute, Dialogue, Sémantique, Chatbot et Réseaux Sociaux).

2. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

En accord avec les nouveaux règlements ANC 2015-06 applicables à compter du 1^{er} janvier 2016, les immobilisations incorporelles présentes en compte « fonds commercial » sont amortis sur 10 ans en linéaire.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.2. Présentation des comptes annuels

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de 15 877 756 euros, contre 16 888 501 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'élève à 16 066 086 euros contre 16 976 823 euros

pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'élève à 15 259 361 euros contre 15 118 588 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est de 806 735 euros contre 1 858 235 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 613 euros (contre 1 192 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ressort à 807 349 euros (contre 1 859 427 euros pour l'exercice précédent).

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de -2 339 euros contre -186 euros au titre de l'exercice précédent, et
- d'un produit d'impôt sur les bénéfices de 492 060 euros contre 290 720 euros au titre de l'exercice précédent,

L'exercice social clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 1 212 211 euros (contre un bénéfice de 1 878 833 euros au titre de l'exercice précédent).

2.3. Affectation du résultat

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 1 212 211 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Réserve légale..... 0 euros
- Report à nouveau..... 1 212 211 euros

3. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEURS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que trois distributions de dividendes ont été réalisées au titre des trois exercices sociaux précédents :

- Distribution de dividendes le 6 octobre 2020 pour un montant de 650 000 €
- Distribution de dividendes le 6 octobre 2021 pour un montant de 650 000 €
- Distribution de dividendes le 3 octobre 2022 pour un montant de 650 000 €

4. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application des dispositions de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons dans le tableau ci-après la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu,
- les factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées,
- les délais de paiement de référence utilisés.

	Art. D.441-4. 1° : factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu					Art. D.441-4. 2° : factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées	X				N/A	X				N/A
Montant total HT des factures concernées	337 589	81 259	14 538	60 898	494 284	1 338 937	937 678	340 109	753 862	3 370 586
% du total des achats HT de l'exercice	5%	1%	0%	1%	8%	X				
% du total du CA HT de l'exercice	X					8%	6%	2%	5%	21%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre des factures exclues	0					0				
Montant total HT des factures exclues	0					0				
(C) Délais de paiement de référence (contractuel ou légal – article L.441-6 ou L.443-1)										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : N/A Délais légaux : N/A					Délais contractuels : N/A Délais légaux : N/A				

5. DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* et *quinquies* du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font état de dépenses et charges visées aux articles 39-4 du même code pour un montant de 0 euro.

6. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société a effectué des activités de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé susceptible d'ouvrir droit à un crédit d'impôt d'un montant de 745 262 euros.

7. FILIALES ET PRISE DE PARTICIPATION

Détention à 100% d'une filiale en Allemagne, Eloquant GmbH.

8. SITUATION DES MANDATS

Le Président ayant été nommé pour une durée indéterminée, son mandat n'est pas à renouveler. Le mandat du Commissaire aux comptes titulaire ayant débuté le jour de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, celui-ci suit son cours jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

9. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES


Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports des commissaires aux comptes sont tenus à votre disposition.

* * *

Nous restons à votre disposition pour vous donner les explications que vous pourriez désirer.

En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

Laurent DUC

✓ Certified by  yousign

Le Président

ELODEV, représentée par NEOCONTACT, représentée par Laurent Duc



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal stroke and a diagonal stroke.